

[Français]

**M. Pinard:** Madame le Président, je comprends que le comité des ressources nationales et des travaux publics doit siéger deux fois aujourd'hui. Peut-être sera-t-on en meilleure position jeudi pour répondre d'une façon plus précise à la question posée par le député. Puis-je lui rappeler cependant que ça fait quand même plus de quatre mois que ce projet de loi est devant le comité en cause. Étant donné les circonstances, il m'est difficile, à la lumière de ce qui s'est passé au cours des quatre derniers mois, sachant maintenant qu'il y a des réunions intensives en comité et qu'en fait aujourd'hui il y en aura deux, de répondre aujourd'hui d'une façon précise au député. Peut-être jeudi, lorsqu'on posera les questions habituelles sur les travaux de la Chambre, serai-je en mesure de répondre d'une façon plus précise!

● (1510)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 1418, 1711, 2323, 2360 et 2377.

[Texte]

#### LES PRÊTS CONSENTIS À LA TANZANIE PAR LE GOUVERNEMENT

##### Question n° 1418—**M. Blenkarn:**

Le gouvernement a-t-il consenti des prêts à la Tanzanie et, le cas échéant, a) de quel montant, b) avec quelles modalités de remboursement, c) certains remboursements ont-ils été omis?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):**

a) \$ 7,251,681	\$ 286,482	\$2,000,000
31,383,904	1,954,501	1,065,214
424,375	2,000,000	1,879,172
1,041,133	4,798,058	1,974,431
1,322,673	14,609,364	

b) Les modalités de tous les prêts étaient les suivantes: aucun intérêt, 10 années de grâce et 50 années de maturité.

c) Les prêts ont tous été annulés.

#### LES CONCOURS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

##### Question n° 1711—**M. Stewart:**

1. De 1975 à 1979, combien de concours ont été annoncés ou publiés chaque année en vue de la dotation d'un poste à la Fonction publique?

2. Combien y a-t-il eu de concours a) publics, b) réservés aux employés de la Fonction publique?

3. Combien de a) postes ont été dotés après entrevue, b) candidats ont été refusés, c) concours ont été ouverts au grand public faute de candidat acceptable à la Fonction publique?

#### Questions au Feuilleton

**M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications):** La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants:

1. La Commission de la Fonction publique ne tient pas de relevé des concours annoncés ou publiés en vue de la dotation d'un poste à la Fonction publique. Elle fait cependant le compte des nominations de nouveaux fonctionnaires ou de personnes déjà membres de la Fonction publique et publie ces données dans son rapport annuel.

Il y a un certain nombre de motifs pour lesquels la Commission ne tient pas de relevé des concours. Premièrement, sa principale responsabilité concerne les nominations et ses systèmes d'information ont pour but de produire des rapports sur cet aspect. Deuxièmement, il peut arriver d'une part, qu'il n'y ait pas de nominations par suite d'un concours si aucun candidat n'a été jugé qualifié dans une zone de concours donnée et, d'autre part, qu'un certain nombre de nominations soient faites par suite d'un même concours. Il n'y a donc pas de lien direct entre le nombre de concours tenus en vue de la dotation d'un poste et le nombre de nominations effectuées. Troisièmement, les procédés de sélection qui ne sont pas des concours-répertoires de postulants, répertoires internes et nominations sans concours sont souvent utilisés pour nommer des nouveaux fonctionnaires ou des personnes déjà membres de la Fonction publique. Enfin, en raison de la vaste étendue des pouvoirs de nomination délégués aux sous-chefs, un recensement des concours tenus en vue de la dotation d'un poste entraînerait l'examen interminable et coûteux des dossiers du personnel à la fois à l'administration centrale et dans les bureaux régionaux de chaque ministère et organisme. Or, les coûts de main-d'œuvre et de temps requis pour accomplir une telle tâche seraient prohibitifs.

2. a) Le nombre de nominations de personnes de l'extérieur de la Fonction publique pour les années 1975 à 1979 se lit ainsi:

1975	36,251
1976	29,730
1977	22,437
1978	19,225
1979	15,293

b) Le nombre de nominations au concours de personnes déjà membres de la Fonction publique pour les années 1975 à 1979 se lit ainsi:

1975 Le nombre n'est pas connu étant donné que les nominations n'ont pas été ventilées par procédé, mais 90,920 nominations de personnes déjà membres de la Fonction publique ont été faites par un procédé ou par un autre.

1976	40,780
1977	43,396
1978	46,431
1979	42,954

3. En raison des motifs invoqués dans la réponse à la question 1, ces données ne sont pas disponibles.